



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agents immobiliers

Question écrite n° 57776

Texte de la question

M. Étienne Mourrut attire l'attention de Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur les inquiétudes des victimes d'une société immobilière, regroupées autour de l'association Asdevilm (Association de défense des victimes de LMP, loueur meublé professionnel, et LMNP, loueur meublé non professionnel). Il semblerait que l'affaire, notamment les recours auprès des banques, nécessite des délais importants engendrant ainsi des difficultés financières considérables pour de nombreuses familles. Aussi et afin de répondre aux préoccupations des victimes présumées, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures envisagées afin que leurs démarches aboutissent rapidement.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57776

Rubrique : Professions immobilières

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er septembre 2009, page 8352

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)